

Delémont, le 10 juillet 2020

Communiqué de presse

Criminalité en juin, interpellations et prévention des vols à domicile

Criminalité en juin

Pour le mois de juin 2020, il faut relever que 12 vols par effraction ont été perpétrés à Porrentruy, infractions principalement commises dans des commerces, des garages et des locaux industriels. Les investigations techniques et l'enquête ont permis d'établir une relation sérielle entre les cas. La police cantonale a mis en place un dispositif d'enquête et de surveillance.

Interpellations

Dans la nuit du mardi 7 au 8 juillet, vers quatre heures du matin, les policiers, épaulés par des membres de l'administration fédérale des douanes (AFD) avec deux de leurs chiens, ont interpellés deux personnes en flagrant délit de cambriolage à Porrentruy. Ils sont fortement suspectés d'être à l'origine de la série de ces vols par effraction sur Porrentruy. Ils ont été entendus par la police judiciaire et une instruction a été ouverte par Mme la Procureure Roth. Ils ont été placés en détention. L'instruction et l'enquête se poursuivent afin de contrôler leur implication dans les cas de la série, voire pour d'autres infractions sur notre territoire.

Prévenir les vols à son domicile

Quitter son appartement ou sa maison pour une courte absence ou des vacances offre une opportunité aux voleurs de s'y introduire. Quelques mesures de prévention faciles à mettre en œuvre permettent d'éviter un vol à domicile.

L'été invite à des excursions de plus ou moins longue durée. Le domicile vide d'occupant pourrait être vidé de ses valeurs par un cambrioleur si quelques précautions ne sont pas prises.

La police cantonale jurassienne vous apporte quelques conseils avant de quitter le domicile :

- verrouiller portes et fenêtres ;
- simuler une présence avec, par exemple, une lampe reliée à un minuteur ;

- mettre les valeurs à l'abri ;
- faire relever ou retenir le courrier pour ne pas signaler l'absence ;
- ne pas laisser la clé à l'extérieur ;
- aviser les voisins de l'absence, ils pourront ainsi être vigilants et signaler les faits inhabituels à la police (117) ;
- ne pas signaler l'absence sur le répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, même pour une très courte durée, l'accès au domicile doit être verrouillé. En 2019 dans le Jura, près d'un tiers des vols dans des bâtisses ont été commis alors que l'accès n'était pas verrouillé (185 vols par effraction et 73 vols par introduction clandestine).

D'autres conseils sont disponibles sur le site internet de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) via le lien suivant : <https://www.skppsc.ch/fr/sujets/cambriolage/>

Les informations peuvent être transmises à la police en composant le 117 en cas d'urgence, ou via le 032 / 420 65 65 pour une requête non urgente.

La police cantonale jurassienne vous souhaite une très belle période estivale.

Personne de contact:

Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65